

Regard sur Repentigny



Repentigny
S'épanouir

Prix Vectora
Lauréate 2014
Division de
la géomatique

Mention d'excellence
en promotion
Édition 2014
Défi 5/30

Prix leadership
dans le secteur public
IAPC/Deloitte
Or 2014
Skate Plaza

Distinction
George W. Burke
Réseau Environnement
Lauréate 2015

Devant près de 300 personnes à la Chambre de commerce Chantal Deschamps parle d'économie et de projets porteurs d'avenir

À l'occasion d'un dîner-conférence organisé par la Chambre de commerce de la MRC de L'Assomption, la mairesse de Repentigny, Mme Chantal Deschamps, a fait le point sur différents projets repentignois à caractère économique. Placée sous le thème *S'épanouir dans une métropole forte et vivante*, la conférence de la mairesse a été prononcée devant près de 300 membres de la communauté d'affaires régionale.

Investissements privés de plus de 53 M\$

La mairesse a abordé trois grands projets qui généreront des retombées pour la population de Repentigny et les environs. Ainsi, elle a présenté une mise à jour de projets qui font rayonner le centre-ville repentignois, notamment le Centre d'art et de création qui prend forme à l'intersection des rues Notre-Dame et Hôtel-de-Ville.

« Avec cette première pièce de l'Espace culturel, les Repentignois et les Repentignois peuvent être fiers. Notre Centre d'art et de création est un très grand atout non seulement pour la Ville, mais aussi pour toute la MRC de L'Assomption. Chaque fois qu'une ville décide d'investir dans la culture, c'est toujours un investissement pour le développement économique », a-t-elle martelé.

« Notre Centre d'art et de création est un très grand atout non seulement pour la Ville, mais aussi pour toute la MRC de L'Assomption. Chaque fois qu'une ville décide d'investir dans la culture, c'est toujours un investissement pour le développement économique. »

– Chantal Deschamps

Ce projet majeur sera inauguré au cours de l'automne prochain, sur un site où l'on retrouvait l'ancien garage municipal, une autre preuve, selon la mairesse Deschamps, que la stratégie de redéploiement de son administration est gagnante. « Dans ce quadrilatère culturel, on compte déjà des investissements privés totalisant plus de 53 M\$ depuis que l'Espace culturel a été annoncé. Et ce n'est pas terminé, car d'autres projets privés sont en chantier sur des sites ayant changé de vocation ».

Pour la réalisation de la deuxième phase de l'Espace culturel, soit la construction de la salle de spectacle, Mme Deschamps a indiqué avoir poursuivi les discussions avec le gouvernement pour obtenir une aide financière. Elle a notamment eu un échange très intéressant avec Mme Hélène David, ministre de la Culture et des Communications, lors de la présentation du budget du gouvernement du Québec, le 26 mars dernier.

L'eau, source de croissance économique

Un autre axe métropolitain porteur d'avenir est celui de l'accès aux berges, un secteur d'activité économique où Repentigny est avantagée par son positionnement géographique de presqu'île, avec ses parcs offrant des fenêtres imprenables sur le majestueux Saint-Laurent. « Les intervenants métropolitains ont une volonté commune de mettre en valeur le fleuve. Montréal vient de lancer son Plan de l'eau, et c'est dans cette vision complémentaire métropolitaine que nous donnerons vie au projet Repentigny Plages au parc Saint-Laurent dès cet été, avec l'appui de la CMM, et qui générera des retombées économiques intéressantes pour les commerçants », a mentionné Mme Deschamps.

De plus, avec le succès qu'a connu l'an dernier le projet pilote de la navette fluviale, reliant Repentigny, l'arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles et la Ville de Varennes, les partenaires sont à mettre la touche finale en prévision de l'été 2015.

Le potentiel économique de la gare

Enfin, le Train de l'Est met en relief cet axe majeur de développement économique qu'est le transport collectif. « La mise en place d'un projet qui s'appuie sur le transport collectif, un TOD (Transit Oriented Development), s'inscrit dans notre stratégie de

redéploiement. Sa localisation serait avantagée par des accès routiers et autoroutiers, de même que par la rivière l'Assomption à proximité. Nous miserons en outre sur l'intégration des transports, comme les transports actifs que sont la bicyclette et la marche. La Ville consultera ses différents partenaires pour en faire un concept intégré et respectueux », a conclu Mme Chantal Deschamps.



Des visiteurs de marque étaient présents. La mairesse repentignoise est ici entourée de Mme Isabelle Proulx, présidente de la Chambre de commerce de la MRC de L'Assomption, Mme Suzanne Roy, présidente de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et mairesse de Ste-Julie et l'honorable Claude Carignan, leader du gouvernement au Sénat.



Plusieurs élus de la MRC de L'Assomption, de la Couronne Nord et de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) sont venus entendre la mairesse repentignoise.





Une ville en excellente santé financière

Chères Repentignaises,
Chers Repentignois,

L'arrivée du printemps signifie de nombreuses activités dans tous les secteurs de la Ville. L'occasion rêvée pour sortir et profiter des espaces verts et de la proximité de nos majestueux cours d'eau. Cette année encore, des investissements importants seront réalisés dans nos parcs et sur nos pistes cyclables. D'ailleurs, fort du succès de l'an passé, le projet de la navette fluviale pour vélo entre Varennes, Repentigny et Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles sera reconduit avec un horaire encore plus varié. Surveillez les annonces!

Réduction substantielle de la dette

La Ville a réussi l'exploit de réduire sa dette de près de 7M\$ en seulement 12 mois. C'est le fait saillant qui se dégage des états financiers consolidés de l'exercice 2014, déposés le 14 avril dernier au conseil municipal. Grâce à une gestion saine et rigoureuse, notre administration a en outre enregistré un excédent consolidé de 1 936 980 \$ au terme de l'année 2014.

Après avoir indiqué que la Ville entrait dans une phase de stabilisation de la dette, je suis ravie d'annoncer que les efforts consentis ont rapporté davantage que ce qui avait été prévu. Depuis 2012, nous versons 25 % de l'excédent annuel au remboursement anticipé de la dette en capital. Ainsi, nous avons constamment appliqué une gestion efficiente des emprunts par règlements, en plus de nous assurer que nos projets d'infrastructures fassent l'objet d'une aide financière gouvernementale. Notre vision fiable et responsable se traduit par une diminution substantielle de la dette de la Ville.

Ainsi, les états financiers préparés par l'auditeur indépendant, DCA comptable professionnel agréé, établissent que notre dette à long terme est passée de 291 281 068 \$ (au 31 décembre 2013) à 284 344 256 \$ (au 31 décembre 2014), une baisse majeure de 6 936 812 \$.

Face aux défis fiscaux qui se sont présentés l'automne dernier, je souligne que nous avons introduit de nouvelles mesures qui, combinées à celles ayant favorisé nos excellents résultats du précédent exercice, contribueront à consolider nos assises fiscales et financières. Parmi elles, la rationalisation budgétaire, la création du comité de révision permanente des dépenses, la réévaluation des postes d'emploi, ainsi que la réalisation d'investissements liés à un nouveau Pacte fiscal.

C'est un portrait rassurant pour nos citoyennes et citoyens. Comme nous, ils peuvent tirer une grande fierté de la performance financière de leur Ville.

Décès du cardinal Jean-Claude Turcotte

Ayant eu le plaisir de rencontrer le cardinal à quelques reprises, j'ai été très touché par sa simplicité. Il était très humain et près des gens. Pilier de l'Église catholique, il nous faisait sentir privilégié d'être en sa présence.

Je tiens à exprimer à tous ses proches et fidèles nos plus sincères condoléances.

Bonne fête des Mères!

En terminant, je tiens à souligner la fête des Mères et offrir aux mamans de Repentigny un moment rêvé de se laisser dire merci pour le dévouement et l'amour de sa famille. Bonne fête à toutes les mamans!

La mairesse
Chantal Deschamps, Ph.D.

Photos de la villégiature repentignoise recherchées

En vue de la 5^e édition de la Fête au Petit Village (FPV) qui se déroulera les 18, 19 et 20 septembre prochain, la Corporation de la FPV en collaboration avec la Ville de Repentigny lance un avis de recherche au sein de la population afin de rassembler des photographies en lien avec la villégiature locale. Les détenteurs et détentrices de photos de l'époque des plages à Repentigny et à Charlemagne entre les années 1900 et 1950 sont invités à prêter leurs clichés à l'organisme.

Contribuer à la mémoire collective repentignoise

En plus de se retrouver dans une exposition de photos anciennes lors de l'événement, les photographies permettront d'enrichir notre mémoire collective et d'être utilisées à des fins de conservation, valorisation et diffusion du patrimoine.

Dans le respect de l'époque et du lieu, les photos proposées peuvent représenter des cabines et villas, des loisirs estivaux, des tenues vestimentaires ou le mode de vie de l'époque. La date limite pour soumettre une photo est le 1^{er} juin 2015. Elles doivent être déposées au comptoir des loisirs à l'hôtel de ville de Repentigny ou à la Bibliothèque Robert-Lussier où elles seront numérisées avant de vous être remises. Si elles sont déjà en format numérique, elles devront être acheminées par courriel à info@petitvillage.org.

Chaque photo doit être accompagnée d'un formulaire d'identification à remplir sur place ou disponible au petitvillage.org.

Repentigny-les-bains

Pour sa tranquillité, la beauté de ses cours d'eau et de ses plages, Repentigny a été un lieu de vacances privilégié pour les

Montréalais. Au début du 20^e siècle, elle a été la terre d'accueil de nombreuses villas appartenant à des bourgeois de Montréal qui venaient passer leurs vacances d'été en bordure du fleuve St-Laurent et de la rivière L'Assomption.

Plusieurs de ces résidences existent d'ailleurs encore aujourd'hui. Avec l'arrivée du pont Le Gardeur en 1939, les classes populaires de la métropole ont commencé à venir en autobus se baigner à Repentigny. Avec ses 8 plages, Repentigny était un lieu de villégiature tout désigné. Soirées de danse, tombolas, vaudevilles, combats de lutte et cinéma faisaient partie des loisirs de l'époque en périphérie des plages. Le va-et-vient des villégiateurs montréalais animait grandement le quotidien des Repentignois lors de cette période marquante de notre histoire.



▶ Avec ses 8 plages, Repentigny était un lieu de villégiature tout désigné. Pas surprenant qu'on lui attribue le vocable de Repentigny-les-bains.

Une usagère branchée!



▶ Pour s'être exprimée sur l'utilisation des nouvelles bornes auto-prêt de la Bibliothèque Edmond-Archambault, Mme Chantal St-Yves a remporté un mini iPad, dans le cadre du concours Les 20 jours numériques qui se tenait sur la page Facebook de la Ville de Repentigny.

La gagnante et son fils Justin Richard sont entourés de Mmes Denyse Peltier, présidente de la commission Arts, culture et lettres, Laura Grondin, directrice Service aux particuliers à la Caisse Desjardins Pierre-Le Gardeur (commanditaire du grand prix) et Chantal Brodeur, chef de division bibliothèques.

Jean-Michel Dubé remporte le premier prix du concours de musique Hélène-Roberge

Le grand lauréat de la 12^e édition du Concours de musique Hélène-Roberge (CMHR) qui se déroulait à l'hôtel de ville de Repentigny, en mars dernier, le pianiste Jean-Michel Dubé, récipiendaire d'une bourse de 10 000 \$ remise par la Ville et du Prix du public. Il reçoit son prix des mains de la mairesse repentignoise, Mme Chantal Deschamps, en présence de Mme Denise Dagenais, présidente du CMHR. La remise a eu lieu à l'occasion du Concert gala au cours duquel il a eu la chance de jouer avec l'Orchestre de chambre Appassionata, sous la direction de Daniel Myssyk, en compagnie de la seconde finaliste du concours, Jeanne Amièle. Félicitations à tous les participants et participants.



La saison qui éveille les passions

Le printemps fait fleurir la créativité des artistes et la Saison des passionnés est là pour nous rappeler que l'art est à la portée de tous. Le Centre d'exposition de Repentigny (CER) présente, du 24 avril au 7 juin, le rendez-vous des artistes amateurs.

Fier d'accueillir cinq expositions, le CER ouvre une fois de plus ses portes aux écoles d'art et aux groupes sociocommunautaires lanauois. Y participeront notamment, le Conseil des arts de Le Gardeur avec Peinture en Éveil, l'École de peinture et dessin Gabrielle Fortin, le Club photo Repentigny et l'Association des

personnes handicapées physiques Rive-Nord (APHPRN) avec Les mains agiles. L'exposition À hauteur d'enfants sera également présentée ainsi que d'autres activités dans le cadre de Petits bonheurs, le rendez-vous culturel des tout-petits.

Consultez l'horaire de chacune de ces expositions sur le site Internet de la Ville de Repentigny puisque les heures d'ouverture du CER varieront d'une exposition à l'autre.

Un permis est désormais requis

Nouvelles règles d'utilisation de la rampe de mise à l'eau du parc Saint-Laurent à Repentigny

À compter de cette année, Repentigny apporte des changements importants aux opérations et à l'utilisation de sa rampe de mise à l'eau du parc Saint-Laurent, située au 280, rue Notre-Dame.

Dans le but de favoriser l'accès aux installations aux Repentignois et aux Repentignois, tout en privilégiant l'application du principe de l'utilisateur-payeur, une tarification est mise en place et les utilisateurs devront obtenir obligatoirement un permis, saisonnier ou journalier, pour profiter de ces installations nautiques.

Repentigny emboîte le pas

« À l'instar de plusieurs autres villes situées en bordure du Saint-Laurent, nous allons de l'avant avec cette réglementation, en y jumelant une tarification, pour faire en sorte que ce soit d'abord les Repentignois et les Repentignois qui profitent des installations et des investissements réalisés », indiquent les conseillers municipaux Mme Francine Payer et M. Sylvain Benoit, respectivement présidente de la commission Parcs et espaces verts et président de la commission Sports, activités physiques et plein air.

Tarification		
Permis	Saisonnier	Journalier
Résident	100 \$	20 \$
Non-résident	500 \$	Résident seulement

Une qualité de service accrue

Dans le but d'assurer une meilleure coordination des installations et de veiller au respect de la réglementation nouvellement adoptée, la Ville de Repentigny est heureuse d'annoncer qu'elle a confié à Récréotourisme Repentigny la gestion de la rampe. Cet organisme partenaire s'assurera de la présence d'un préposé.

Récréotourisme Repentigny accueillera les plaisanciers du 15 mai au 12 octobre

Si le niveau de l'eau et les conditions des berges le permettent, la rampe de mise à l'eau du parc Saint-Laurent sera accessible du vendredi 15 mai au lundi 12 octobre (jour de l'Action de grâce) et ce, tous les jours, de 7 h à 23 h.

Lieux où se procurer un permis

Le permis saisonnier (résident et non-résident) est disponible à l'hôtel de ville de Repentigny, au comptoir du Service des loisirs, au 435, boulevard Iberville, pendant les heures d'ouverture (du lundi

au mercredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, le jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30 et le vendredi, de 8 h à 12 h.

Le permis journalier, réservé aux résidents repentignois seulement, est disponible en semaine au comptoir du Service des loisirs ainsi que les samedis et dimanches, directement sur place, à la rampe de mise à l'eau de parc Saint-Laurent.

Pour bénéficier du tarif résident, les Repentignois devront notamment présenter la Carte Citoyen.

Pour connaître tous les détails reliés à la tarification, à la réglementation ainsi qu'aux horaires en vigueur, consultez ville.repentigny.qc.ca



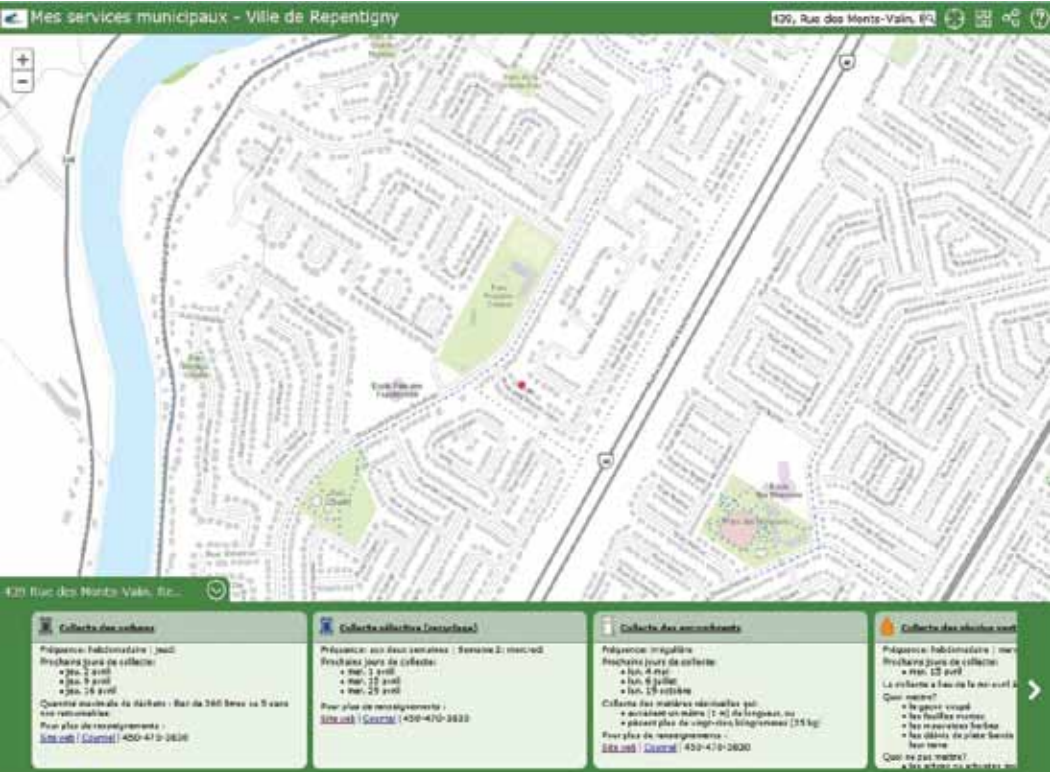
Située au parc Saint-Laurent, la rampe de mise à l'eau de la Ville de Repentigny est accessible de mai à octobre.

Repentigny inspire

Récompensée pour son leadership et sa créativité, la division de géomatique de la Ville de Repentigny continue de faire rayonner son savoir-faire à travers la province. Après avoir remporté le Prix Vectora de l'Association de géomatique municipale du Québec (AGMQ) et le prix d'Excellence d'Esri Canada en 2014, l'équipe de la géomatique poursuit son travail afin de mettre en place des projets des plus novateurs afin de toujours mieux desservir la population repentignoise. Depuis deux ans, elle a été invitée à participer à des conférences et elle a publié des articles dans des revues spécialisées afin de partager son savoir-faire et son expertise avec ses pairs.

Une nouvelle nomination pour la culture en 2015

Qui plus est, la Ville de Repentigny est à nouveau en nomination pour l'obtention du prix Ovation municipale décerné par l'Union des municipalités du Québec. Présenté dans la catégorie « Développement social (logement, éducation et santé) », le projet *La bibliothérapie : un baume littéraire* sera représenté lors des Assises annuelles, événement qui réunit des représentants de partout dans la province. Encore une fois, la Ville de Repentigny innove et conçoit des projets stimulants pour le mieux-être de sa population et qui suscitent l'intérêt de ses consœurs du monde municipal. S'entourer de gens passionnés qui ont à cœur le bonheur et l'épanouissement de leur ville est synonyme de succès en matière d'initiative municipale.



La division de la géomatique a développé de nombreux outils desquels tant la municipalité que ses citoyens retirent d'importants bénéfices. La cartographie thématique, l'Infotravaux qui répertorie les entraves à la circulation et la très pratique application Web Mes services municipaux (notre illustration) sont de beaux exemples du caractère novateur des initiatives mises en place.

Une certification CLÉ VERTE niveau or pour l'atelier mécanique de la Ville

En reconnaissance des efforts déployés par la Ville en vue de réduire son empreinte écologique, une attestation CLÉ VERTE niveau or a été remise officiellement le 12 mars dernier à l'atelier mécanique du garage municipal.

Que ce soit pour la gestion de ses matières (résidus dangereux et non dangereux), la gestion des équipements et des procédés, la maintenance des aires de service et de stationnement ou la sensibilisation de ses employés, l'atelier du 130, rue Landreville observe des pratiques exemplaires. La note presque parfaite décernée par le vérificateur indépendant venu visiter les lieux, en février dernier, a valu à l'installation repentignoise la plus haute certification du programme CLÉ VERTE, label de certification environnementale des ateliers de services automobiles du Québec.

Découvrez le programme CLÉ VERTE au cleverte.org.



Le système utilisé par la Ville pour séparer ses eaux et huiles usées figure notamment parmi les mesures mises en place dans son atelier mécanique pour préserver l'environnement.

Sylvie Bouchard, directrice du Service des travaux publics, Éric Chartré, président de la commission Services urbains et les mécaniciens du garage municipal sont fiers de recevoir, pour une deuxième fois consécutive, la certification CLÉ VERTE.



Du nouveau sur le site Web! Améliorations à la page d'accueil

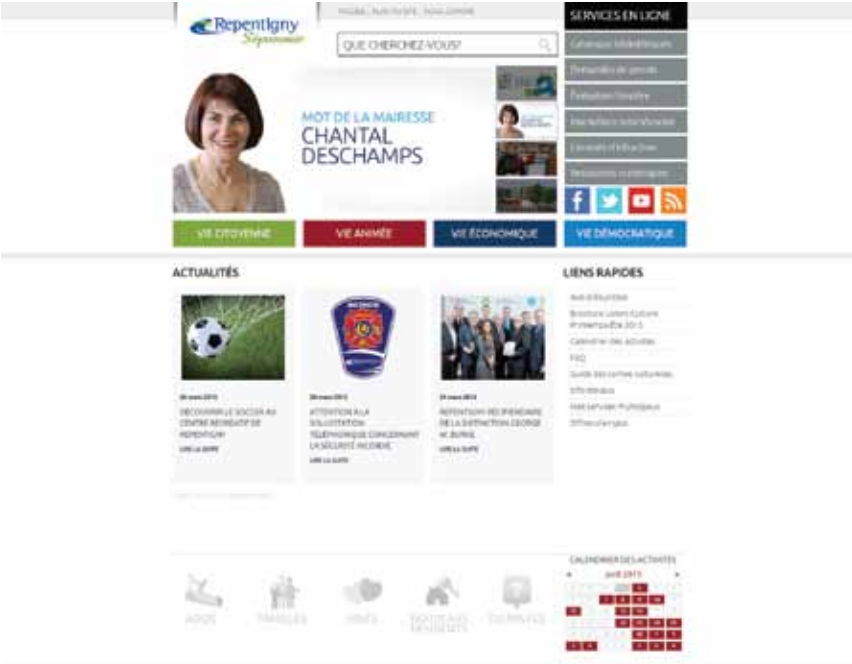
En mars dernier, plusieurs améliorations ont été mises en ligne sur le site Internet de la Ville.

Parmi elles, notons, entre autres, l'épuration du contenu pour permettre aux informations de bien ressortir, la mise en valeur du moteur de recherche pour répondre aux nouvelles habitudes de navigation des internautes, l'ajout de photos dynamisant les actualités et l'emploi d'une typographie facilitant la lecture.

De plus, un accent mis sur les liens rapides et les services en ligne guide les utilisateurs vers les sections les plus consultées.

Finalement, les réseaux sociaux sont mis en vedette, car ils facilitent les communications avec les citoyens.

Vous pouvez faire parvenir vos commentaires @VilleRepentigny



Un mois de mai rempli de moments de bonheur

À Repentigny, nous célébrons l'arrivée de la belle température avec une explosion d'activités qui sauront plaire à tous les membres de la famille. Que vous soyez passionnés de culture, de sport, de cuisine ou même de jeux vidéo, vous serez impressionnés par la programmation que nous vous avons concoctée avec l'appui de nos partenaires.

Vivez un printemps mémorable!

Semaine québécoise des familles

Le rendez-vous des familles repentignoises

Pour une cinquième année, la Semaine québécoise des familles propose une variété d'activités qui sauront plaire aux petits et grands du 2 au 22 mai. La Ville de Repentigny se joint à plusieurs organismes des secteurs communautaire, sportif et culturel pour témoigner de son engagement pour l'épanouissement des familles repentignoises.

Réconciliation travail et famille

En 2015, c'est le thème « Réconciliation travail et famille » qui a été retenu par le Réseau Québec famille. Inspirée par cette préoccupation, la Ville présente *Les deux mains dans l'assiette*, un atelier de cuisine amusant qui vous apprendra à préparer des recettes faciles, rapides et saines avec les enfants, et Grands-parents aujourd'hui, plaisirs et pièges, une conférence intéressante pour les aînés aux journées bien remplies.

La programmation propose également une variété d'activités à faire avec les enfants, tels des cours de judo et de tennis, un bain familial animé à la piscine municipale et une soirée souper, pyjama et films.

Un cours de création artistique, un atelier sur l'entrepreneuriat en jeu vidéo et une nuit blanche avec DJ, animation, arcades de course et musique ont spécialement été conçus pour permettre aux adolescents de se rencontrer entre eux et d'en apprendre davantage sur les métiers de l'avenir.

« Par l'adoption de sa Politique de la famille et des aînés en 2007, la Ville de Repentigny s'est donné comme objectif d'offrir et de promouvoir des occasions de se retrouver en famille pour pouvoir respirer, échanger, se détendre et se divertir. La Semaine québécoise des familles constitue le rendez-vous idéal pour s'épanouir avec ses proches », indique Cécile Hénault, présidente de la commission Famille et aînés, loisirs et vie communautaire.

La Semaine québécoise des familles 2015 constitue une belle occasion de partager de beaux moments en famille et de participer à la valorisation d'un meilleur équilibre entre la vie familiale et le travail.

Consultez la programmation complète et détaillée au ville.repentigny.qc.ca

Programmation de la Semaine québécoise des familles

ACTIVITÉS EN FAMILLE

Les deux mains dans l'assiette

2 mai, 10 h et 11 h

Ateliers de cuisine amusants

L'Écodébarras familial

3 mai, de 9 h à 14 h

Vente d'articles usagés pour enfants

Journée portes ouvertes et conférence sur l'estime de soi

14 mai, 9 h

Maison de la famille la Parenthèse

Initiation à la pratique du taekwondo

11 et 13 mai, de 18 h 30 à 19 h 30 et de 19 h 30 à 21 h

16 mai, de 9 h à 9 h 50 et de 10 h à 11 h

Judo en famille

11 et 13 mai, 18 h 30 à 20 h

15 mai, 19 h à 20 h 30

16 mai, 9 h et 10 h 30

Tennis en famille

16 mai, de 18 h à 22 h

Zumba à la piscine

17 mai, de 13 h à 14 h

Bain familial animé

Dimanche 17 mai, de 14 h à 16 h

Défis parents-enfants, maquillage pour les tout-petits, portraits de famille, etc.

Yoga en plein-air

17 mai, de 10 h 30 à 11 h 30

ACTIVITÉS POUR LES ADOLESCENTS

L'entrepreneuriat en jeu vidéo

19 mai, de 14 h 45 à 16 h 15

Conférence de William Dubé, créateur de Jotun.

Nuit blanche

22 mai, de 21 h à 1 h

Nuit blanche avec jeux vidéo ludiques, DJ et animation.

Atelier Créativ-art

Mardi 5, 12 mai, de 12 h à 13 h 10

Mercredi 6, 13 et 20 mai, de 14 h 45 à 16 h 30

Comic jam, collage et papiers déchirés, écriture créative, etc.

Journée d'initiation au hockey féminin

9 mai, de 13 h à 15 h

Foire des mangas

9 et 10 mai, de 14 h à 16 h

ACTIVITÉS POUR LES ADULTES

Grands-parents aujourd'hui, plaisirs et pièges

14 mai, 14 h

Conférence sur les nouvelles réalités des grands-parents.

Yoga

17 mai, de 15 h à 16 h

Semaine
québécoise
des familles



► Bain libre à la piscine municipale



► Un sac à lunch sera remis aux participants de certaines activités.



► « Le mois de mai sera consacré à la famille », a déclaré Mme Denyse Peltier, conseillère municipale, présidente de la commission Arts, Culture et Lettres à la Ville de Repentigny.

► Nuit blanche à la Bibliothèque Robert-Lussier

à partager en famille!

Petits bonheurs

Un rendez-vous culturel incontournable ce printemps

Les Villes de Repentigny et de L'Assomption, en collaboration avec le Théâtre Hector-Charland et la Corporation Jeune Public, présentent la deuxième édition de Petits bonheurs du 1^{er} au 22 mai. Ce rendez-vous culturel a pour but de sensibiliser les enfants de 0 à 6 ans aux différentes disciplines artistiques et de leur permettre d'explorer le monde de la création.

Cette deuxième édition propose une riche programmation qui plaira assurément aux bouts de chou et à leurs parents. Conception d'œuvres d'art, contes magiques, ateliers culinaires, cours de danse en famille, séance de photo loufoque, expositions destinées aux jeunes enfants, comptines, chansons et jeux, tous les éléments pour éveiller les enfants à l'univers fascinant des arts y sont réunis.

« À la Ville, nous voulons être des passeurs, des éveilleurs et des intermédiaires entre les artistes et le public. Cette programmation répond au principe directeur de la Politique culturelle selon lequel la culture devrait rejoindre toutes les citoyennes et tous les citoyens, peu importe leur âge », a souligné Mme Denyse Peltier, présidente de la commission Arts, culture et lettres et conseillère municipale.

À Repentigny, les activités se dérouleront à la Bibliothèque Robert-Lussier, au Centre d'exposition de Repentigny, à l'hôtel de ville et à la piscine municipale, alors qu'à L'Assomption, elles auront lieu à l'Académie des arts, aux deux succursales de la bibliothèque Christian-Roy, à Mur/Mur Galerie et au Théâtre Hector-Charland.

Tous les ateliers et sorties sont offerts gratuitement ou à un faible coût. Une réservation peut être requise pour certaines activités. Consultez la programmation complète au ville.repentigny.qc.ca ou hector-charland.com. Visitez également le petitsbonheurs.ca pour être au parfum de l'effervescence qui animera le secteur jeune public au Québec ce printemps.

Ces trois semaines d'activités culturelles deviennent un excellent prétexte pour accompagner ses enfants, ses petits-enfants, ses neveux ou ses nièces et vivre avec eux des moments inoubliables remplis de rires. Soyez de ceux qui vivront la magie des Petits bonheurs!

REPENTIGNY

LES TOUP'TITS MATINS

1^{er} mai, 10 h

8 mai, 10 h

De courtes histoires, des comptines, des chansons pour éveiller les enfants au monde du livre.

À HAUTEUR D'ENFANTS

Exposition et activités pour les tout-petits

Du 1^{er} au 3 mai, de 10 h à 16 h

Exposition sur les duos maman-bébé installée pour que les enfants puissent voir et toucher aux images.

LES DEUX MAINS DANS L'ASSIETTE

2 mai, 10 h et 11 h

Ateliers de cuisine amusants.

ÇA CLIQUE AVEC BÉBÉ

2 mai, de 10 h à 16 h

Séance de photos parents-enfants, maquillage et animation en continu.

DANSE EN FAMILLE

3 mai, 10 h 30

Une rencontre intergénérationnelle inspirée par des rythmes africains.

SSST...

3 mai, 11 h

4 mai, 10 h et 13h 30

Théâtre d'objet clownesque avec le soutien du Département des Affaires Culturelles du Sénat de Berlin.

L'HEURE DU CONTE EN PYJAMA

7 mai, 18 h 45

Les enfants sont invités à écouter des contes accompagnés de leur plus fidèle toutou.

CONTE POUR UN GUS

9 mai, 10 h 30

Théâtre d'ombre et de marionnettes.

SOIRÉE SOUPER, PYJAMA ET FILMS

14 mai, de 17 h à 20 h

Cinq films de l'ONF

MADAME BAO ET COSMA

14 mai, 18 H 45

Histoires et spectacle interactif pour les enfants.

L'ASSOMPTION

ARTISTES EN HERBE

9 et 16 mai, 13 H

Activité de création artistique.

CONTES POUR ENFANTS DE 1000 JOURS

10 mai, 11 h

Théâtre d'objets et de marionnettes.

HEURE DU CONTE

13 mai, 9 h 30, 10 h 15 et 11 h

17 mai, 10 h

Contes pour les tout-petits.

SOIRÉE FAMILIALE À LA BIBLIOTHÈQUE

14 mai, de 16 h à 20 h

Exposition de photos du concours « La lecture en famille », conte, maquillage, bricolage et goûter.

DRÔLE DE CONTE DE MME CERISE BERGAMOTE

16 mai, 10 h

Histoires et sculptures de ballons.

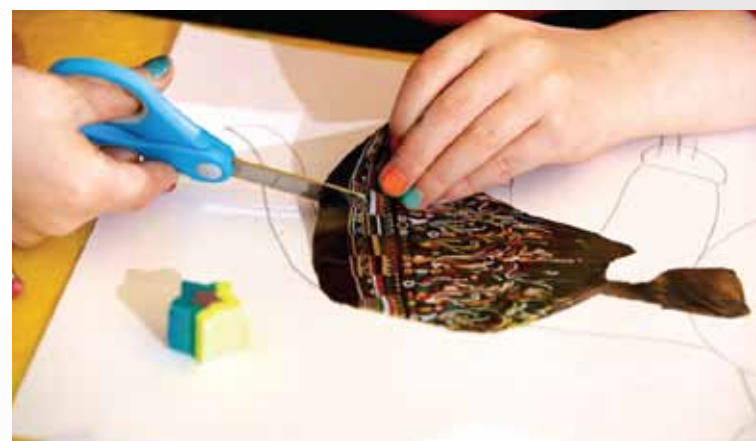
BANC À MANIVELLE

17 mai, 10 h

Théâtre de marionnettes.

Petits bonheurs

Repentigny • L'Assomption



Crédit photos © Oussama Mezher, 2014



L'organisme de sécurité citoyenne surpasse ses objectifs Plus de 8 000 abonnés à la Protection du voisinage

Depuis 1991, Protection du voisinage informe les citoyens des actualités ayant trait à la sécurité dans le but de prévenir la criminalité et d'améliorer la qualité de vie des résidents. Au départ, ceux-ci étaient rejoints par téléphone lorsque des vols, des individus suspects, des fraudes, ou toute autre problématique reliée à la sécurité avaient lieu dans leur quartier.

Dans le but d'optimiser l'efficacité de ses communications, l'organisme a choisi de faire parvenir ses avis par voie électronique. C'est en ce sens qu'une vaste campagne de sollicitation téléphonique pour obtenir des adresses courriel a été mise sur pied.

« Grâce à l'implication des bénévoles, qui ont participé à pas moins de 47 soirées de blitz téléphonique, nous avons largement surpassé notre objectif qui était de 7 000 courriels pour les secteurs de Repentigny, nous avons récolté plus de 8 000 abonnés, ce qui représente 45 % des résidences au sud de la rivière L'Assomption », souligne Gaétan Grenier, coordonnateur du programme.

Fort de ce succès, l'organisme de sécurité urbaine poursuivra sur sa lancée et amorcera sous peu la récolte de courriels dans le

secteur Le Gardeur. Si vous désirez vous impliquer pour aider l'organisme dans cette nouvelle initiative, vous pouvez contacter M. Grenier au 450 654-6472.

Autres activités

En plus de ses communications avec les citoyens, l'organisme sensibilise les jeunes en produisant depuis 18 ans une pièce de théâtre dans les écoles primaires de Repentigny, de Le Gardeur et de Charlemagne touchant chaque année près de 1 100 élèves.

Il participe aussi à la vérification des sièges d'auto pour les tout-petits et à la campagne de carnets d'identification pour les enfants dans les écoles primaires. Bientôt, des visites préventives à domicile pour informer les personnes âgées débiteront.

Pour être sur la liste d'envoi des avis de sécurité concernant votre secteur, inscrivez-vous sur le site Web de la Ville, dans la section Vie Citoyenne – Protection du voisinage.



Le travail des bénévoles est à la base du succès du programme Protection du voisinage.

40 ans à enseigner et à promouvoir le judo



Le Club de judo St-Paul l'Ermite célèbre en 2015 ses 40 ans d'existence. Les autorités municipales repentignaises ont souligné cet anniversaire le 24 mars dernier dans le cadre d'une réception civique tenue à l'hôtel de ville.

La direction du Club a aussi profité de l'activité pour célébrer l'engagement de M. Gilles Bellerose à titre de directeur technique. Membre fondateur, il oeuvre au sein du regroupement depuis le tout début.

Le Club compte une centaine de membres. Très active à l'échelle provinciale, l'organisation a présenté le championnat provincial les 28 et 29 mars dernier au Complexe sportif Gilles-Tremblay. D'ailleurs, lors du gala 2014 de la Fédération Judo Québec, le Club a reçu le Prix Événement par excellence pour ce même championnat provincial présenté l'année dernière et son président, M. Jean-Pierre Lévesque, a reçu pour sa part le Prix pour l'administrateur bénévole de l'année.

À la signature du livre d'or, le président, M. Jean-Pierre Lévesque. L'accompagnent, dans l'ordre habituel, M. Jean-François Marceau, directeur général de Judo Québec, M. Donald Ferland, représentant de Judo Canada, M. Yoshiaki Hatta, consul général adjoint du Japon à Montréal, invité d'honneur, Mme Chantal Deschamps, mairesse et M. Gilles Bellerose, directeur technique du Club.

Jeux du Québec De véritables ambassadeurs du sport

Ils sont plus de 100 jeunes Repentignaises et Repentignois à avoir participé aux deux plus récentes éditions des Jeux du Québec, celle de l'été 2014 présentée par l'agglomération Longueuil et plus récemment, celle de l'hiver 2015, octroyée à la région de Drummondville.

Le 13 avril dernier, dans le cadre d'une réception civique, la Ville de Repentigny a voulu leur rendre hommage et souligner leurs prestations, tout cela entouré des membres de leurs familles, des élus et des responsables de Loisir et Sport Lanaudière. Les jeunes sportifs ont aussi été invités à signer le livre d'or de la Ville de Repentigny.

Plus de 100 jeunes athlètes repentignois ont fièrement représenté Lanaudière aux Jeux du Québec Été 2014 et Hiver 2015.



Rappel de la réglementation Foyers extérieurs

L'installation d'un foyer extérieur est permise dans la cour arrière seulement et celui-ci doit être situé à 1 mètre des lignes de la propriété et à 4 mètres d'un bâtiment. Il doit être fermé sur toutes ses faces, soit par des matériaux non combustibles ou par un pare-étincelles, et doit être muni d'une cheminée conçue afin d'éviter l'émission d'étincelles.

Notez qu'il est désormais interdit d'allumer ou de permettre que soit allumé un feu de foyer extérieur avant 17 h. Comme il était déjà interdit de le faire sous des vents dépassant les 25 km/h, on ne peut dorénavant faire un feu en plein air en période d'interdiction d'arrosage. Les feux à ciel ouvert dans la bande riveraine ne sont, également, plus autorisés.

Les feux à ciel ouvert sont interdits sur le territoire de la Ville de Repentigny.

Pièces pyrotechniques

Aucune pièce pyrotechnique pour consommateur ne peut être utilisée sur le territoire de Repentigny, à moins de détenir une certification d'artificier et de rencontrer certaines exigences du Service d'incendie. Veuillez communiquer avec la division prévention afin d'obtenir tous les détails sur les normes en vigueur.

Pour plus d'information, communiquez avec la division prévention au Service de prévention et de lutte contre les incendies au 450 470-3620 ou visitez la section Incendies au ville.repentigny.qc.ca.



Règlementation sur le bruit Profitez du beau temps tout en respectant votre voisinage

L'arrivée du beau temps rime souvent avec célébration extérieure et rassemblement entre amis. Pour que tous les citoyens puissent profiter de la belle saison, il est primordial de respecter la réglementation en lien avec le bruit.

Le fait pour quiconque de faire usage ou de permettre qu'il soit fait usage d'une radio, d'un interphone, d'un téléviseur, d'un système de son, d'un instrument de musique ou de tout autre appareil ou instrument pouvant produire ou reproduire des sons de manière susceptible de troubler la paix et/ou de nuire au confort, au bien-être ou au repos des personnes du voisinage est une infraction. Les bruits de chants, de tapage et d'altercations pouvant nuire à la tranquillité du voisinage sont également interdits.

Rappelons qu'il constitue finalement une nuisance et est prohibé le fait, par toute personne, d'occasionner tout bruit, causé de quelque façon que ce soit, de nature susceptible à troubler la paix.

Pour connaître la réglementation complète, consultez le ville.repentigny.qc.ca.

Six nouveaux terrains de tennis au parc Maurice-Richard

La terre battue fait son entrée à Repentigny

D’ici quelques semaines, les Repentignois amateurs de tennis pourront pratiquer leur sport favori sur six terrains en terre battue nouvellement aménagés au parc Maurice-Richard, à l’extrémité est du territoire. Une première à Repentigny!



« Repentigny a toujours été reconnue comme une ville tennistique, notamment grâce aux Internationaux de tennis junior Banque Nationale qui, cette année, souligne son 30^e anniversaire. L’arrivée de la terre battue est une autre belle opportunité qui s’offre aux amateurs repentignois », souligne M. Sylvain Benoit, président de la commission Sports, activités physiques et plein air.

Pour les Repentignois seulement

Exclusivement réservées aux Repentignaises et aux Repentignois, les nouvelles installations seront accessibles tous les jours, de 9 h à 22 h. En fonction de la température, l’ouverture du site est prévue la première semaine de mai et la fermeture, la dernière semaine de septembre. Il est à noter que des plages horaires sont prévues pour le sport-études (Académie Momentum) et pour la pratique libre, s’adressant plus particulièrement à ceux et celles qui voudraient découvrir et expérimenter ce nouveau type de surface avant de s’abonner.

Abonnement saisonnier et paiement à la séance

Moyennant les déboursées requis, les joueurs pourront profiter d’un abonnement saisonnier et de tarifs à la séance.

Les abonnements sont disponibles à l’hôtel de ville (comptoir du service des loisirs), 435, boulevard Iberville, et à la piscine municipale, 130, rue Valmont, aux heures d’ouverture régulières.

Les frais de jeu à la séance sont payables au comptoir du Complexe sportif Gilles-Tremblay.

La collaboration de tous

Jouer sur des terrains de terre battue demande un entretien particulier, notamment dans le but de s’assurer de préserver la qualité des surfaces. De concert avec le gardien des lieux, les joueurs et joueuses devront collaborer minimalement. C’est pourquoi les autorités municipales comptent sur l’aimable collaboration des usagers du site.

Pour tous les détails reliés à la tarification, aux horaires, à la réglementation, aux heures d’ouverture des lieux ciblés de même qu’à l’entretien et la préservation des surfaces, visitez le ville.repentigny.qc.ca

Tarification - abonnement saisonnier							
17 ans et moins		Adulte (18 à 54 ans)		Famille (Parents et leurs enfants vivant à la même adresse)		Aîné (55 ans et plus)	
Avec CC*	Sans CC	Avec CC	Sans CC	Avec CC	Sans CC	Avec CC	Sans CC
25 \$	50 \$	45 \$	90 \$	65 \$	130 \$	35 \$	70 \$

Tarification - frais de jeu à la séance (tarif par heure / par terrain)					
17 ans et moins		Adulte (18 à 54 ans)		Aîné (55 ans et plus)	
Avec CC	Sans CC	Avec CC	Sans CC	Avec CC	Sans CC
8 \$	16 \$	12 \$	24 \$	10 \$	20 \$

*CC : CARTE CITOYEN

Aménagement du parc Lajoie

Des nouveaux jeux d’eau feront la joie des tout-petits cet été!

La Ville de Repentigny est fière de vous annoncer l’ajout de nouveaux jeux d’eau au parc Lajoie dont pourront bénéficier les résidents du secteur dès le début de la saison estivale.

Un lieu pour toute la famille

Des jeux d’eau colorés, des chaises longues confortables et des tables à pique-nique pratiques feront du parc Lajoie un endroit enchanteur où petits et grands pourront se retrouver et profiter des bonheurs de la saison chaude. En plus de donner un nouveau souffle à ce site, ces installations modernes et sécuritaires viendront compléter l’offre des activités aquatiques dans ce secteur résidentiel.

Le remplacement de la piscine par des jeux d’eau de qualité s’inscrit dans la foulée des travaux débutés au parc Lajoie en 2012. Ces derniers ont pour objectif de faire de ce site un lieu sûr, accessible et agréable pour les personnes de tous âges.

La nature et les installations récréatives feront bon ménage. Le feuillage des nombreux arbres matures offrira un ombrage bien apprécié l’été et un spectacle impressionnant de couleurs l’automne. La large section gazonnée sera idéale pour lire, relaxer ou pratiquer un sport.

Le plan directeur de la Ville de Repentigny prévoit faire de ses espaces verts des lieux accueillant pour tous les membres de la famille. Les bouts de choux, les jeunes parents avec poussettes et les personnes âgées seront bien desservis dès cet été au parc Lajoie!

Une mer d’activités sur le territoire

La Ville de Repentigny est heureuse d’offrir des installations

récréatives variées, sécuritaires et de qualité qui répondent aux différents besoins des Repentignois et des Repentignaises.

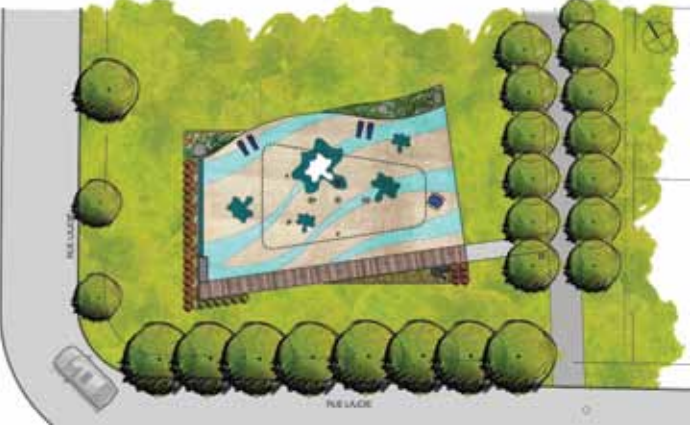
Si vous n’avez pas peur de vous mouiller, la piscine municipale propose des bains libres, des cours de natation et de mise en forme pour tous les niveaux et tous les âges. Les aventuriers peuvent également y suivre des cours de plongée sous-marine et de plongeon.

Des formations pour devenir gardien averti, moniteur Croix-Rouge et assistant-moniteurs sont également disponibles.

Les adeptes de la nage peuvent également se rendre à l’une des nombreuses piscines sur le territoire,



Les nouveaux jeux d’eau au parc Lajoie viendront compléter l’offre des activités aquatiques dans le secteur.



Le parc sera réaménagé de manière à être facilement accessible.

dont la piscine du parc Champigny, pour y pratiquer leur sport de prédilection. Entièrement rénové en 2013, cet équipement des plus complets comprend un bassin de 25 mètres, une pataugeoire pour les tout-petits et un chalet avec commodités pour les baigneurs.

Les travaux débiteront dès le printemps afin de permettre aux résidents de profiter de cet équipement tout l’été.

Repentigny célèbre 30 ans de ringuette

Dans le cadre d’une autre réception civique tenue à l’hôtel de ville, Repentigny a aussi voulu rendre hommage aux valeureux bénévoles de Ringuette Repentigny, un organisme sportif qui fête cette année ses 30 ans.

La ringuette connaît actuellement une recrudescence à l’échelle régionale et provinciale. Plus de 5 000 jeunes filles jouent à la ringuette au Québec.

Ringuette Repentigny est l’une des formations les plus dynamiques. Du 11 au 14 décembre dernier, l’organisme a présenté la 7^e édition de son tournoi provincial à l’aréna de Repentigny. Un record d’assistance a d’ailleurs été enregistré : plus de 600 joueuses en provenance de 42 formations. La présidence d’honneur de l’événement a été confiée à la Repentignoise Mélanie Leclair qui évolue pour le Royal Bourassa au sein de la Ligue nationale de Ringuette, le niveau compétitif le plus élevé au Canada.

Née en 1963 en Ontario, la ringuette se pratique au Québec depuis 1964. La ringuette sera présente aux Jeux du Québec Hiver 2019. Une première!

Plusieurs invités de marque étaient présents à la cérémonie. Dans l’ordre habituel, M^{me} Mélanie Leclair, présidente d’honneur, M. Alain Berthelet, ex-président, M. Gordon Britton, président actuel, M^{me} Chantal Deschamps, mairesse, M. Michel Deschênes, vice-président et M. Yves Leclair, autre bénévole ayant occupé dans le passé la présidence de Ringuette Repentigny.



Activités vertes en bref

Conférence sur la lutte aux vers blancs et la pelouse écologique
30 avril, 19 h
Salle Ginette-Bruneau, Bibliothèque Robert-Lussier
Laissez-passer obligatoire
Le gazon est toujours plus vert et plus en santé chez votre voisin? Il est temps de prendre en main votre pelouse! Ainsi, la Ville organise une conférence en lien avec la pelouse écologique et la lutte aux vers blancs. Lors de cette conférence, la biologiste et agronome Micheline Lévesque vous fera découvrir comment réussir une pelouse sans pesticides, sans engrais de synthèse et économique en eau. Enfin, la conférencière partagera ses meilleurs conseils pour venir à bout des vers blancs. Les laissez-passer sont disponibles aux comptoirs du Réseau des bibliothèques.

Distribution de compost
9 mai, 9 h à 15 h
Stationnements des écoles Jean-Baptiste-Meilleur et L'Horizon
Beau temps, mauvais temps

Lors de cette activité, il sera possible pour les résidents de Repentigny d'obtenir 3 sacs de compost, et ce, jusqu'à épuisement des stocks. Les citoyens sont également invités à apporter leurs propres contenants pour y déposer le compost. Cette distribution est en grande partie possible grâce aux collectes de résidus verts de la Ville qui ont été compostés pour produire un terreau de grande qualité. Nous tenons à remercier les jeunes bénévoles : les Scouts de la 177^e Purification de Repentigny, le club de volley-ball Les Volitives et l'école



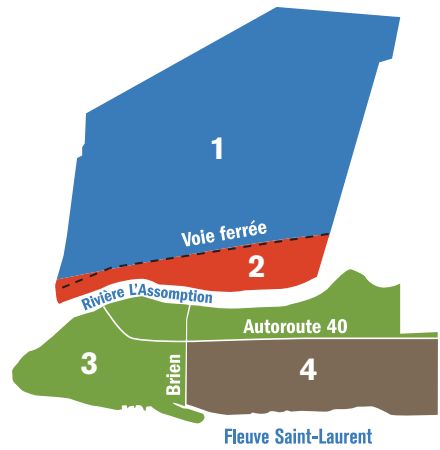
Félix-Leclerc qui pelletteront sans relâche pour leur cause/organisme. Les contributions volontaires seront très appréciées! Repentigny vous invite à éteindre le moteur lors de la prise des sacs pour les poumons des jeunes bénévoles et de notre planète!

Collecte des encombrants
Secteurs 1 et 2 : 6 mai
Secteur 3 : 4 mai
Secteur 4 : 5 mai

Profitez de ces journées pour mettre au chemin, avant 6 h 30 le matin de votre collecte ou la veille, vos déchets de grande dimension. Déposez-y les appareils électroménagers, électroniques ou de chauffage, le mobilier et tout autre objet d'usage domestique qui excède un mètre (1m) de longueur ou qui pèse plus de vingt-cinq kilogrammes (25 kg). Les pneus, matelas, résidus de construction, rénovation, démolition (CRD) et autres matériaux secs y sont exclus. Consultez le bottin vert sur le site Web de la ville pour connaître les alternatives pour vous défaire de tout autre résidu. Pour votre vieux réfrigérateur ou congélateur, il existe également un programme de récupération d'Hydro-Québec soit « Remplacement de frigo pour les ménages à faible revenu ».

À surveiller
Collecte de branches
Secteurs 1 et 2 : 13 mai
Secteur 3 : 11 mai
Secteur 4 : 12 mai

Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer avec le service Info-environnement au 450 470-3830.



Une solution écologique et économique Programme d'aide financière pour l'achat de couches lavables

Saviez-vous qu'un enfant utilisera entre 5 000 et 7 000 couches jetables avant d'atteindre le stade de la propreté ? Conformément aux orientations de sa Politique de la famille et des aînés et de sa Politique environnementale, la Ville de Repentigny est heureuse d'inciter ses citoyennes et citoyens à pratiquer la réduction à la source des matières résiduelles en offrant une remise de 100 \$ par enfant aux jeunes parents qui opteront pour l'achat de couches lavables.

Des tonnes de déchets détournés des sites d'enfouissement

L'emploi de couches jetables par un seul enfant représente environ une tonne de déchets. Troisièmes constituants en importance dans les déchets urbains acheminés vers les lieux d'enfouissement, les couches jetables prennent entre 200 et 500 ans pour se décomposer partiellement.

« Opter pour les couches lavables s'inscrit donc naturellement dans une perspective de développement durable », mentionne M. Normand Urbain, président de la commission Environnement et développement durable et conseiller municipal.

Des économies intéressantes pour les jeunes parents

« Certes écologiques, les couches lavables sont également très économiques puisque les parents devront déboursier en somme 4 fois le prix des couches lavables pour se procurer des couches jetables. Par ce programme, nous sommes fiers de pouvoir supporter les jeunes parents repentignois en allégeant leurs dépenses liées à la naissance du nouveau membre de leur famille », explique Mme Cécile Hénault, présidente de la commission Famille et aînés, loisirs et vie communautaire et conseillère municipale.

Notons que la remise de 100 \$ est applicable à l'achat d'un ensemble d'un minimum de 20 à 24 couches lavables, qu'elles soient neuves ou usagées. La remise s'élève à 200 \$ pour une naissance multiple.

Pour bénéficier du programme

Le programme d'aide financière pour l'achat de couches lavables s'adresse aux familles repentignaises qui ont des enfants âgés de moins de 24 mois.

Pour tout savoir sur les critères d'admissibilité et autres détails concernant ce programme, communiquez avec l'organisme partenaire La Maison de la Famille La Parenthèse au 450 582-2677 ou écrivez à parenthese@biz.videotron.ca.



Assemblée du conseil municipal

Le conseil municipal de la Ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.
Exceptionnellement, la prochaine assemblée du conseil municipal aura lieu le mardi 19 mai, à 19 h.

Pour vous informer à ce sujet et/ou connaître l'ordre du jour, composez le 450 470-3141 ou visitez le ville.repentigny.qc.ca/conseil.

Pour joindre votre conseiller municipal

District 1 André Cyr	450 585-3410 cyra@ville.repentigny.qc.ca
District 2 Georges Robinson	450 654-9746 robinsong@ville.repentigny.qc.ca
District 3 Denyse Peltier	450 581-5733 peltierd@ville.repentigny.qc.ca
District 4 Cécile Hénault	450 654-3046 henaultc@ville.repentigny.qc.ca
District 5 Éric Chartré	514 743-9961 chartree@ville.repentigny.qc.ca
District 6 Sylvain Benoit	514 602-4793 benoits@ville.repentigny.qc.ca
District 7 Raymond Hénault	450 581-0319 henaultr@ville.repentigny.qc.ca
District 8 Normand Venne	450 585-6497 vennen@ville.repentigny.qc.ca
District 9 Martine Gendron	450 721-6699 gendronm@ville.repentigny.qc.ca
District 10 Bruno Villeneuve	514 266-2987 brville67@hotmail.com
District 11 Francine Payer	450 582-7711 payerf@ville.repentigny.qc.ca
District 12 Normand Urbain	450 585-3221 urbainn@ville.repentigny.qc.ca

Ville de Repentigny

URGENCES Police – Incendie – Ambulance 9-1-1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 450 470-3000
ville.repentigny.qc.ca
communication@ville.repentigny.qc.ca

Centre Laurent-Venne	450 657-4877
Centre récréatif	450 657-8988
Commentaires et requêtes	450 470-3140
Complexe sportif Gilles-Tremblay	450 585-1661
Cour municipale	450 470-3500
Ordre du jour	450 470-3141
Transport - horaires	450 492-6111
Transport - plaintes	450 470-3860
Travaux publics	450 470-3800
Urbanisme / Permis / Inspections	450 470-3840

M Hebdo Rive Nord 103,5FM
Le bulletin municipal Regard sur Repentigny est publié 10 fois l'an.
Réalisation : **Service des communications de la Ville de Repentigny**
Infographie : **JB2design**
Impression : **Imprimerie Jacques Ross**
Distribution : **Postes Canada**
Tirage : **36 000 exemplaires**

